

Daly pour représenter les intérêts du Bas-Canada. Cependant on remarquait que Son Excellence travaillait de toutes ses forces à former un cabinet complet et qu'il s'adressait indistinctement à tous les hommes éminents des deux provinces; ce fut au milieu de ce cahos d'incertitudes, où personne ne démêlait encore bien les éléments d'un avenir tranquille, que le Gouverneur convoqua les chambres pour le mois de septembre.

Le discours du trône fut plein de dignité: Son Excellence se loua de la disparition de quelques signes inquiétants pour la tranquillité du pays à l'extérieur, de la sécurité et du calme qui régnaient à l'intérieur, du crédit dont jouissait le Canada et de la confiance commerciale qui renaissait de toutes parts.

C'était la deuxième session du premier Parlement-uni, et les partis étaient encore loin d'être bien dessinés, surtout en Haut-Canada, où les réformistes avaient peine à suivre franchement MM. Baldwin et Price dans leur alliance avec les députés français du Bas-Canada. Il faut avouer que ceux-ci ne faisaient aucune concession de principes, et en cela ils suivaient le noble exemple que leur donnait M. LaFontaine.

Tant de fermeté dans leur conduite, tant de dignité dans leurs demandes, tant d'intelligence politique dans toutes leurs démarches, ne pouvaient rester sans effet sur l'esprit de Sir Charles. Aussi, le 10 septembre, il fit mander près de lui M. LaFontaine et eut avec lui une longue conférence, dans laquelle il lui offrit le portefeuille de Procureur Général pour le Bas-Canada et mit, en outre, à sa disposition celui de Solliciteur Général et la nomination du Greffier du Conseil Exécutif. Il offrit, en même temps, le portefeuille de Procureur Général du Haut-Canada à M. Baldwin, en remplacement de M. Draper, qui devait se retirer. Enfin, ainsi qu'il l'écrivit lui-même à M. LaFontaine, Sir Charles Bagot fit tout pour assurer le succès de la chose publique. M. LaFontaine ne crut pas devoir accepter des offres aussi honorables parce qu'il ne voulait pas abandonner M. Baldwin, qui refusait d'entrer dans un ministère dont tous les membres ne lui inspiraient pas une égale confiance.

Certes, si M. Baldwin avait fait quelques sacrifices pour M. LaFontaine, la conduite pleine de noblesse et de désintéressement que celui-ci tenait en ce moment devait lui prouver l'élévation de caractère qui distinguait l'illustre chef du Bas-Canada.

Le 13 septembre, M. LaFontaine se leva, en Chambre, pour y prononcer un discours qui fit une profonde sensation. Il fut le premier qui prit la parole en français,—“ ne serait-ce, dit-il, que pour protester de notre “ oppression dans la langue de l'opprimé; que pour protester contre l'Acte “ d'Union qui la proscriit.” Puis, il fit le récit des négociations qui avaient eu lieu entre lui et Son Excellence.

Quelques jours plus tard, le Gouverneur fit demander une nouvelle